

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

MODERNISER LES INSTALLATIONS HYDROÉLECTRIQUES POUR RENFORCER LA
SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE - (N° 275)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 11

présenté par
M. Meizonnet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.